JUDICIAIRE

Un Spadois, suspecté d'incendie volontaire, acquitté

Un Spadois, suspecté d'avoir volontairement incendié un immeuble habité, a été acquitté.

Le tribunal correctionnel de Liège a acquitté mercredi un Spadois âgé de 33 ans qui avait été poursuivi pour avoir volontairement incendié un immeuble habité. Le prévenu était suspecté d'avoir voulu mettre fin à ses jours, d'avoir incendié l'immeuble et de ne pas avoir prévenu les pompiers. Le juge a estimé qu'il n'y avait pas suffisamment d'éléments à charge du prévenu et l'a acquitté.

Les faits s'étaient produits le 8 janvier 2018 à Saint-Nicolas. En pleine nuit, un incendie s'était déclenché dans l'appartement occupé par le prévenu dans un immeuble où habitaient et dormaient plusieurs autres personnes. Le prévenu, sous l'influence de médicaments et d'alcool, avait préalablement menacé de mettre fin à ses jours, ce qui avait éveillé les soupçons sur ses agissements.

Il n'avait pas alerté les pompiers

Alors que l'immeuble était en proie aux flammes, le prévenu était sorti sur la rue et n'avait pas alerté les pompiers. C'est un de ses amis, auquel il avait téléphoné, qui avait prévenu les pompiers sur base de ses indications.

Deux foyers d'incendie avaient été découverts sur place. Mais le prévenu avait soutenu qu'il avait allumé une cigarette à l'aide d'un foyer au gaz et que le feu s'était propagé accidentellement. L'homme risquait une peine de 2 ans de prison.

Le tribunal a considéré qu'il n'existe pas suffisamment d'éléments pour établir le caractère volontaire de l'incendie. Le juge a également considéré que le prévenu était dans un état second au moment des faits et qu'il n'existe pas d'élément pour établir la prévention de non-assistance à personne en danger. Le prévenu a été acquitté de ces faits.

Le prévenu a par contre été condamné à une peine de 50 heures de travail pour avoir commis des faits d'outrage envers les policiers intervenus sur place. ■ **Belga**

TROIS-PONTS

La Commune coupe sa page Facebook

De plus en plus de communes se munissent d'une page Facebook pour communiquer les informations essentielles à la population. La Commune de Trois-Ponts elle, a rétropédalé : elle a supprimé sa page Facebook. Si le bourgmestre Francis Bairin souligne cet outil de communication, il remet en cause certains messages reçus : « *Nous avons dû faire face à des messages irrespectueux adressés à un membre de notre administration il y a une dizaine de jours. Nous avons donc décidé de la suspendre momentanément* ».

La personne en charge de cette page Facebook aurait posté une information trop tardivement et aurait dès lors été la cible de remarques désobligeantes. « *Les gens disposaient d'un outil qu'ils n'ont plus. C'est dommage car c'est la faute de quelques-uns, qui pénalisent l'ensemble des citoyens. Mais à un moment donné, il faut se rendre compte qu'on n'agresse pas les gens par messages privés.* »

Le collège se réunira dans les prochaines semaines afin de voir s'ils rouvriront cette page Facebook. En attendant, la Commune invite les habitants à utiliser les canaux de distribution classiques, soit le mail (fba@troisponts.be), soit le téléphone (080/68.98.81). ■ **L.C.**

BAELEN

Éclairage du foot : les offres pour lundi et un climat apaisé

La Commune de Baelen attend des offres pour l'éclairage du terrain B du RFC Baelen.

ÉdA Philippe Labeye

La réunion était positive, mardi.

Mardi, les autorités communales de Baelen ont rencontré les responsables du RFC Baelen. Au menu, le souci d'éclairage du terrain d'entraînement, terrain B, du club. Le bourgmestre Maurice Fyon (ACBM) est clair : le climat doit s'apaiser. « *On a tout intérêt à s'arranger car on va continuer à travailler ensemble. On a acquis une parcelle pour, notamment, les nouveaux terrains. On n'a pas encore prévu de date mais on va se remettre autour de la table. Mardi, j'ai informé le club que nous attendions les offres lundi prochain pour l'éclairage du terrain. Nous verrons, en fonction de ces offres de prix, la suite de la procédure.* »

L'objectif a déjà été énoncé dans nos éditions (le 8 et 19 février) : que l'investissement consenti en 2020 puisse être compatible avec les nouveaux terrains. « *On y verra plus clair dès lundi mais comme déjà expliqué, ce ne sera pas résolu pour cette saison. Jusqu'en avril, il est possible que les entraînements se poursuivent à Dolhain (et que la Commune continue à payer la location des terrains). Nous avons aussi demandé au club d'établir le relevé des surconsommations dues à l'éclairage du terrain. Nous pourrons ensuite nous positionner par rapport à cela. Enfin, ils vont introduire un dossier à InfraSports pour un subside afin d'aménager les nouveaux terrains* », conclut Maurice Fyon.

Au sein du RFC Baelen, on est satisfait de la réunion. « *Le climat s'est apaisé, c'était nécessaire de remettre les choses à plat car ça s'est un peu emballé dans la presse (des déclarations, des démentis, etc.). On est content de la réunion, on a trouvé des solutions à mettre en œuvre pour l'équipement des terrains et pour l'éclairage. Il y a juste les 22 000 € cités dans la presse comme aides… Il y a 17 000 € pour le remboursement du bâtiment (qui appartient à la Commune même si on en profite), 3 000 € pour les entretiens de leur bien et un subside réel de 2 200 € par an. Mais on espère que la réunion portera ses fruits, c'était constructif.* » Une rencontre qui a atteint son but. ■ **P.Lj.**

VERVIERS

ÉdA - 50512842191

Des tuiles s'échappent de l'église Saint-Antoine Suite aux récentes tempêtes, quelques tuiles sont tombées du clocher de l'église Saint-Antoine de Verviers. « *Des riverains nous ont alertés que des tuiles sont tombées ce mercredi*, explique l'échevin des travaux Maxime Degey. *Les pompiers ont sécurisé les lieux et l'édifice n'est en aucun cas menacé.* » Et en attendant que des ardoisiers viennent remplacer les tuiles, « *un périmètre de sécurité a été établi sur une petite partie des quais. Et dès que les travaux seront effectués, nous retirerons ce périmètre.* »